

DISCOURS INAUGURATION DU BOURG D'AVENSAN

Après avoir décidé, en 1983, de créer AVENSAN 2000, nous nous devons d'améliorer le paysage architectural de notre centre bourg afin qu'il donne une image plus représentative de la qualité de notre vie communale.

C'est au début de 1999 que nous sollicitons l'agence 45^{ème} PARALLELE afin qu'elle nous soumette une première esquisse de notre place SAINT PIERRE et de ses abords. Malheureusement, arrive la tempête du 27/12/1999, catastrophe à laquelle personne ne pouvait être préparé et qui bloque toute initiative durant plusieurs années.

Pourtant, il est évident que nous ne devons en aucun cas nous décourager et effectivement, nous allons réagir dès que les effets négatifs de cet ouragan auront été traités.

C'est en 2002 que la Première convention d'Aménagement de Bourg est signée avec notre Conseil Général.

Dans cette aventure, il aura fallu la confiance de l'Etat, des Bâtiments de France, de la CAF et surtout celle de notre Conseil Général que nous ne remercierons jamais assez. Son accompagnement a été sans faille au fil des CAB successives car bien sûr, le temps passant, il aura fallu adapter notre projet et ses coûts.

Confiée à l'Agence METAPHORE, l'élaboration de tout cet ensemble va naître en quelques années.

Ce sont d'abord le Centre de Loisirs Sans Hébergement et l'Accueil Périscolaire LES GALIPS qui naissent, entre 2000 et 2002, de la refonte complète de notre groupe scolaire. Ils sont suivis par la création de la crèche LES GALIPETTES en 2003. Le CLSH et la crèche passent tous les deux en 2003 sous contrôle de la CdC MEDULLIENNE, qui a pris en charge ces compétences.

En 2004, commencent les travaux sur les entrées Sud du bourg. L'année suivante, l'Ouest est également réaménagé, avec plantations de massifs, alignement d'acacias casques pourpres, changement de l'éclairage public.

En 2005/2006, nous achetons et rénovons ce qui devient le pool médical. Viennent s'installer en centre bourg un docteur en médecine, des kinésithérapeutes et des infirmiers. Nous ne regretterons jamais assez le barrage fait par le conseil de l'ordre des pharmaciens, qui met en échec nos demandes successives pour l'implantation d'une officine en pharmacie qui nous serait de grande utilité.

En 2006, le bâtiment de la nouvelle poste nous est livré, après une année de travaux. C'est une unité moderne, qui ne peut que s'améliorer, car nous avons déjà prévu l'ouverture possible d'un Distributeur Automatique de Billets.

Enfin, en 2007, le centre bourg entre en chantier pour la réfection totale de la place SAINT PIERRE et de ses abords. Après huit mois de travaux, il nous est livré fini ce mois ci.

Redonner le centre bourg aux AVENSANNAIS, l'aérer, l'arborer, rendre les bâtiments accessibles à tous, tel a été le défi relevé par nos architectes. Respecter les normes de l'agenda 21 en abaissant

nos consommations électriques, utiliser l'eau de nos sources propres et non le réseau d'eau potable, poser des dalles tactiles pour les mal voyants sont autant de réalisations que nous venons d'inaugurer.

L'esthétique de l'ensemble et la qualité de cet ouvrage font maintenant quasiment l'unanimité.

Nous remercions ici vivement l'ensemble des participants à cette réalisation. Citons les exécutants tels que l'entreprise PORTE pour le gros œuvre, la CENOV pour l'illumination de l'église ou les JARDINS DE GUYENNE pour les espaces verts, les partenaires financiers que sont l'Etat avec la DGE 2^{ème} part et le CONSEIL GENERAL pour ses différentes subventions et ses conseils techniques et administratifs.

Bien évidemment, une mention spéciale et appuyée est donnée à l'agence METAPHORE, conceptrice de ce projet. Merci à ce cabinet d'architectes dynamiques sans lesquels rien n'eut été possible. Ils ont créé ensemble cette nouvelle image de notre bourg et nous leur souhaitons de nombreux autres chantiers.

Voilà, Mesdames, Messieurs, la liste des aménagements que nous avons entrepris pour le bien être de nos administrés.

Cet ensemble de réalisations que je viens d'énumérer a coûté 2 millions 310 mille EUROS, pour lesquels nous avons obtenu 26% de subventions globalisées.

Il est donc évident que nous nous devons de remercier tous nos partenaires

Merci Monsieur le Sous-préfet pour l'aide de l'Etat

Merci Monsieur l'architecte des Bâtiments de France pour vos conseils sur notre église et votre aide sur les travaux de carrelage.

Merci à la Présidente de la CAF pour les subventions allouées pour le CLSH et la crèche.

Merci Monsieur le Président du Conseil Général pour votre aide principale sur tous ces travaux. Merci aussi à notre Conseiller Général car nous savons pouvoir compter sur lui, comme sur notre nouveau député, dont nous apprécions la présence ici aujourd'hui.

Nous espérons que demain une nouvelle CAB verra le jour pour finaliser les travaux, ainsi qu'une Convention d'Aménagement des Ecoles, toutes deux indispensables à l'évolution de notre commune et sur lesquelles nous comptons beaucoup.

La commune d'AVENSAN, que je représente ici, a apprécié pleinement l'engagement qui a été le votre à nos côtés et vous en sait infiniment gré. Je vous remercie.